

Mémoire pour le Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement
Projet : réseau électrique métropolitain de transport collectif (REM)
Date : 21 septembre 2016
De : Isabelle Bisson

Je me présente aujourd'hui à titre de citoyenne mais mes préoccupations représentent aussi celles des citoyens du sud de l'Ouest-de-l'Île de Montréal. Ces préoccupations peuvent se résumer en trois points principaux :

1. Malgré l'aspect positif qui est souvent attribué au projet du réseau électrique métropolitain de transport collectif pour l'Île de Montréal, les avantages pour les citoyens du sud de l'Ouest-de-l'Île ne sont pas évidents; le transport collectif est un enjeu prioritaire et a grandement besoin d'être amélioré pour les citoyens de ce territoire où la pauvreté est souvent sous-estimée et cachée.
2. Les bénéfices environnementaux ne sont pas évidents non plus. Les espaces verts qui existent dans le sud de l'Ouest-de-l'Île et ses environs sont parmi les derniers qui restent intacts à Montréal. Ils sont cruciaux pour la santé mentale et physique des citoyens et, bien évidemment, pour la survie de la faune et de la flore montréalaise et québécoise. Ces espaces verts sont souvent mentionnés comme raison principale pour laquelle les citoyens habitent cette région. Il y a rumeur que quelques uns de ces espaces disparaîtraient pour faire place à des stationnements.
3. Ce qui m'amène à mon dernier point : ce dossier a énormément besoin plus de transparence.